



Partenariat

CIROI PACA Corse – Ordre des Experts Comptables (CROEC)

Tout infirmier de la région P.A.C.A., relevant de l'exercice **libéral** titulaire ou en cours d'installation, en réflexion sur son projet professionnel, peut avoir accès à cette prestation.

Quant au professionnel de santé **salarié**, l'expert comptable pourra intervenir **en tiers de confiance** sur sa déclaration fiscale.

Les experts comptables ne pourront en aucun cas réaliser des missions comptables, fiscales ou juridiques (établissement de bilan, rédaction de courrier...).

◆ Mise en place de « permanences » :

La permanence prendra la forme de rendez-vous **individuels**, assurés par des experts comptables bénévoles, tous les 1^{er} jeudi de chaque mois à compter de janvier 2018, soit pour le 1^{er} semestre, les 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin 2018 de **13h 30 à 16h 30**, au sein de nos locaux.

Chaque rendez-vous durera 30 minutes, **sur rendez-vous**, en vous inscrivant à l'adresse suivante : **ciroi.croec@gmail.com**

Cible : tous types d'infirmier/ères (questions diverses, difficultés de trésoreries, installation, cessation d'activité, problème avec l'URSSAF...).

◆ Mise en place de réunions « collectives » : 3 thèmes seront abordés tout au long de l'année :

- Ma première déclaration fiscale : bénéficiez des conseils d'un expert-comptable.
- Le passage en société : présentation fiscale, juridique et comptable du passage en société
- Préparer sa cessation d'activité : comment vendre, bénéficier des exonérations de plus-value.

La **première** réunion d'information portera sur « **Ma première déclaration fiscale** » et se déroulera le **19 décembre 2017 de 13h30 à 16h00 pour une quinzaine de participants** au sein des locaux de l'ordre des infirmiers situés au **426 rue Paradis 13008 Marseille**.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse suivante : **ciroi.croec@gmail.com**

◆ Business story :

Le dispositif business story est un dispositif national, dupliqué en région.

Les infirmiers/ères qui le souhaitent peuvent bénéficier de 3 rendez-vous offerts avec un expert-comptable (bénévole et inscrit sur le site **www.business-story.biz**).